



CREATION D'UN ESPACE NATUREL ET DE BIODIVERSITE DE L'ISLE-ADAM

Rédacteurs :

JM TERNISIEN



Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Association loi 1901- déclaration n° 0953014949

Centre associatif Françoise Bonn 14, rue Théodore Prévost 95290 l'Isle-Adam

www.iasef.fr

Novembre 2011



Dans une démarche constructive l'IASEF a voulu par ce document proposer une solution pour l'aménagement de la parcelle dédiée à devenir « une réserve naturelle de biodiversité » (voir édito du Regard de l'Isle-Adam n°73). Ce projet intègre la compensation de la destruction de la zone humide actuelle. Nous avons cherché à concentrer la même diversité de milieux sur une superficie pratiquement équivalente à l'existante (zones herbacées, étang, roselières, mares, bois humides, fossés et ancien verger). Les solutions abordées sont des pistes de réflexion. Cet aménagement peut être réalisé en plusieurs phases. Cette étude a été conçue dans le but de limiter le budget de réalisation, les allées de promenade peuvent être de simples allées tondues dans les zones herbacées. Le tout venant et la terre végétale pourront être en partie valorisés sur le site du futur port. La récupération de « matériaux végétaux », avant destruction de la zone humide, pour la conception des différents milieux permettra aussi de diminuer les coûts.

*JM Ternisien
Administrateur de l'IASEF
Responsable local de la LPO-IDF*

Sommaire

1	Présentation du site actuel	3
2	Espace dédié à la future réserve.....	3
3	Planning de réalisation :	5
4	Aménagements proposés	6
4.1	Plan des aménagements proposés.....	6
4.2	Description et possibilité d'accueil :	7
5	Accessibilité au public.....	11
6	Réalisation du projet	12
6.1	Descriptif réalisation de l'étang	12
6.1.1	Terre végétale	12
6.1.2	Tout venant	12
6.1.3	Zone de stockage	13
6.1.4	Coupes de la réalisation de l'étang.....	13
6.2	Descriptif réalisation des prairies humides	15
6.3	Matériaux récupérés	16
6.4	Phase 2	16
6.5	Option terre végétale	16
7	L'espace naturel dans son environnement	17
8	Croquis	18

1 Présentation du site actuel

Emprise du projet :	environ 8,7 ha
Surface étang actuel :	11 000 m ²
Surface des mares actuelles en partie intégrées à la roselière :	450 m ²
Surface totale des roselières réparties autour de l'étang :	3 000 m ²
Zones de friches :	32 000 m ²
Bois humide	35 000 m ²

- Un étang en pente douce avec une végétation aquatique assez dense.
- Plusieurs roselières réparties autour de l'étang dont une de 2 500 m².
- Trois mares en bordure de la plus grande roselière.
- Une pente abrupte en forme de falaise.
- Des zones de friches sur tout venant avec des buissons et sur un ancien jardin.
- Un verger à l'abandon
- Des zones boisées humides à la végétation assez dense.

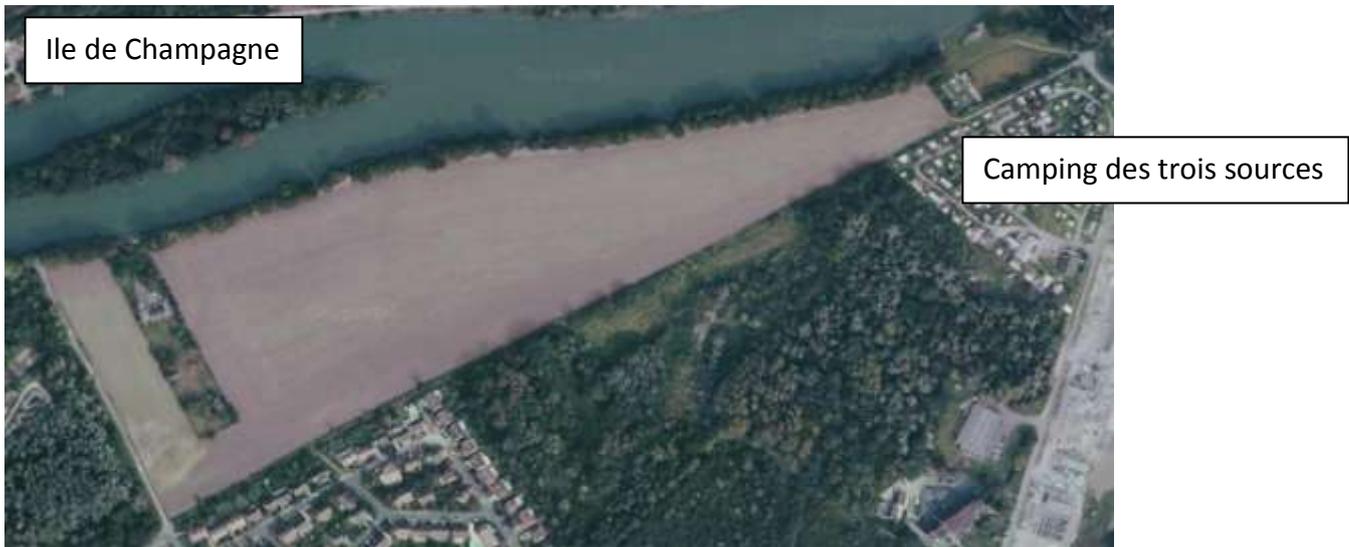


2 Espace dédié à la future réserve.

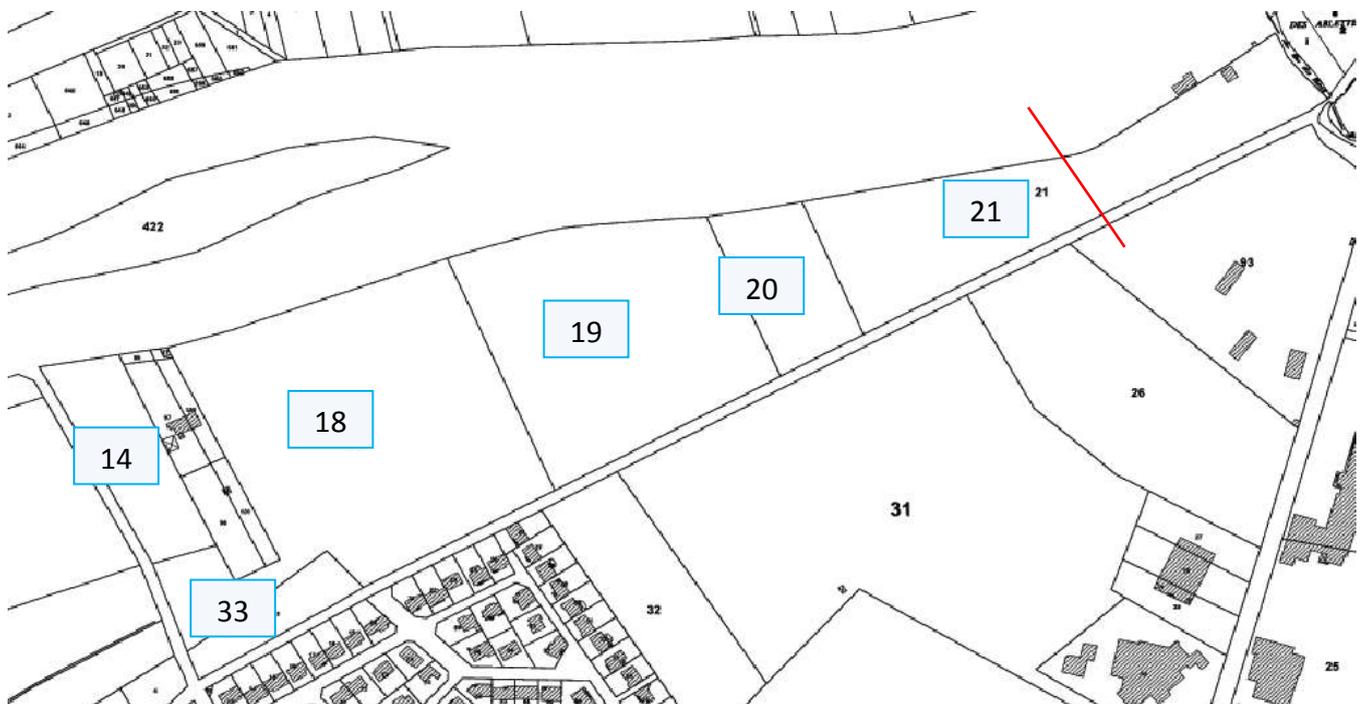
L'emplacement du futur « espace naturel et de biodiversité » est aujourd'hui un champ en culture intensive partiellement inondé en hiver. Superficie environ 9,6 ha



Le champ :



Parcelles concernées par le projet de réserve : 14, 18, 33, 19, 20, 21 (en grande partie)





3 Planning de réalisation :

Le site actuel a une trentaine d'années d'existence, en récupérant un maximum de matériaux sur ce milieu (vase, végétaux terrestres et aquatiques), il faudra environ cinq ans au futur site pour qu'il devienne attractif.

L'aménagement de "l'espace naturel et de biodiversité" après la fin des travaux en 2016 en partant de "zéro" engendrerait une forte augmentation du budget de réalisation mais surtout le temps que la biodiversité s'approprie le site serait doublé voir triplé.

La compensation devra impérativement être réalisée avant la destruction du site actuel, la meilleure période serait au début de l'automne.

Attention aux travaux engagés, sur le site du futur port, d'avril à juillet (en pleine période de reproduction) qui entraîneraient la destruction d'espèces protégées.

Travaux de terrassement de la compensation	Septembre-octobre 2012 récupération des matériaux et implantation sur la compensation	Une fois tous les matériaux récupérés début des travaux de terrassement du port.
--	--	--



4 Aménagements proposés

4.1 Plan des aménagements proposés



Repère	Aménagements
1	Etang
2	Ile
3	Plage inondable
4	Falaise de sable
5	Haie champêtre
6	Mares
7	Roselière
8	Prairie naturelle
9	Butte avec falaise
10	Butte sommet plat
11	Prairie naturelle
12	Prairie naturelle
13	Mares
14	Mares
15	Pentes abruptes
16	Fossés
17	Bois à végétation dense
18	Chemin de découverte
19	Parking
20	Passage
21	Option : Un verger conservatoire

4.2 Description et possibilité d'accueil :

Repère	Aménagements	Fonctions	Espèces concernées
1	Un étang avec des berges en pentes douces et peu profond 	Développement de la végétation aquatique. Favoriser la reproduction de la faune aquatique	insectes aquatiques, batraciens et alevins. Proies du Martin pêcheur et du Grèbe castagneux.
2	Un îlot	Espace de nidification pour oiseaux d'eau à l'abri des prédateurs	Canard Colvert, Gallinule poule d'eau, foulque...
3	La plage inondable 	Accueil de limicoles en période de migration.	Chevaliers guignette ou cul blanc. Bergeronnettes grise et des ruisseaux
4	Une falaise de sable avec la même orientation que l'actuelle 	Favoriser la reproduction des oiseaux nichant dans les falaises de sable	martin pêcheur ou hirondelles de rivage
5	Haie champêtre d'arbustes récupérés sur site 	Accueil et nourriture pour la faune des bocages Dissuader l'accès de la falaise au public et le protéger.	oiseaux, insectes, reptiles, mammifères, batraciens

<p>6</p>	<p>Des mares réparties de part et d'autre de l'étang</p> 	<p>Accueil faune aquatique dont les batraciens à l'abri des poissons</p>	<p>insectes aquatiques (libellules...), grenouilles, crapauds, tritons</p>
<p>7</p>	<p>Une roselière répartie de chaque côté d'un fossé</p> 	<p>Accueil de l'avifaune des roselières.</p> <p>Dortoir Abri pour les oiseaux d'eau</p>	<p>Rousserolle effarvatte, phragmite des joncs, gorge bleue, bruant des roseaux, grèbe castagneux...Hirondelles en migration. Canard Colvert, Gallinule poule d'eau, foulque... Couleuvre à collier</p>
<p>8</p>	<p>Prairie naturelle avec arbustes et ronciers en zone accessible au public</p> 	<p>Accueil et nourriture Diversité de la flore</p>	<p>Fauvette grisette, pouillots fitis et véloce, chardonneret, linotte mélodieuse...</p>
<p>9</p>	<p>Butte en tout venant avec une falaise d'un côté et une haie de l'autre côté.</p> 	<p>Favoriser la reproduction des oiseaux nichant dans les falaises de sable</p>	<p>hirondelles de rivage</p>

10	<p>Butte en tout venant avec sommet plat</p> 	<p>Accueil du public, vue d'ensemble sur l'espace aménagé</p>	<p>Bergeronnettes, Tarier pâtre</p>
11	<p>Prairie naturelle sans arbustes avec zone inondable</p> 	<p>Accueil des oiseaux des prairies et des insectes Diversité de la flore</p>	<p>Tarier pâtre et Tarier des prés Alouettes, Pipits, bergeronnettes. Insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...) criquets...</p>
12	<p>Prairie naturelle avec arbustes, ronciers et zone inondable en espace protégé</p> 	<p>Accueil et nourriture Diversité de la flore</p>	<p>Fauvette grisette, pouillots fitis et véloce, chardonneret, linotte mélodieuse, rousserolle verderolle, Hypolaïs polyglotte...</p>
13	<p>Mares dans les prairies naturelles inondables protégées</p> 	<p>Accueil faune aquatique dont les batraciens à l'abri des poissons</p>	<p>insectes aquatiques (libellules...), grenouilles, crapauds, tritons, couleuvre à collier.</p>

14	<p>Mares dans la partie accessible au public</p> 	<p>Accueil faune aquatique dont les batraciens à l'abri des poissons</p>	<p>insectes aquatiques (libellules...), grenouilles, crapauds, tritons</p>
15	<p>Pentes abruptes</p> 	<p>Délimiter la zone humide protégée et d'en limiter l'accès</p>	<p>Lézard sur les parties exposées au sud.</p>
16	<p>Fossés</p> 	<p>Délimiter les prairies protégées et d'en limiter l'accès Drainer les eaux de pluie vers l'étang. Accueil faune aquatique</p>	
17	<p>Bois à végétation dense</p>	<p>Accueil passereaux insectivores, batraciens...</p>	<p>Rossignol Philomèle, troglodyte, gobemouche gris, fauvelles... Crapaud, triton, grenouille...</p>
18	<p>Chemin de découverte</p>	<p>Canaliser le public autour des espaces protégés.</p>	
19	<p>Parking</p>	<p>Offrir un espace au public pour garer sa voiture.</p>	
20	<p>Passage au dessus du fossé</p>	<p>Permettre au public de faire le tour de l'étang</p>	

5 Accessibilité au public.

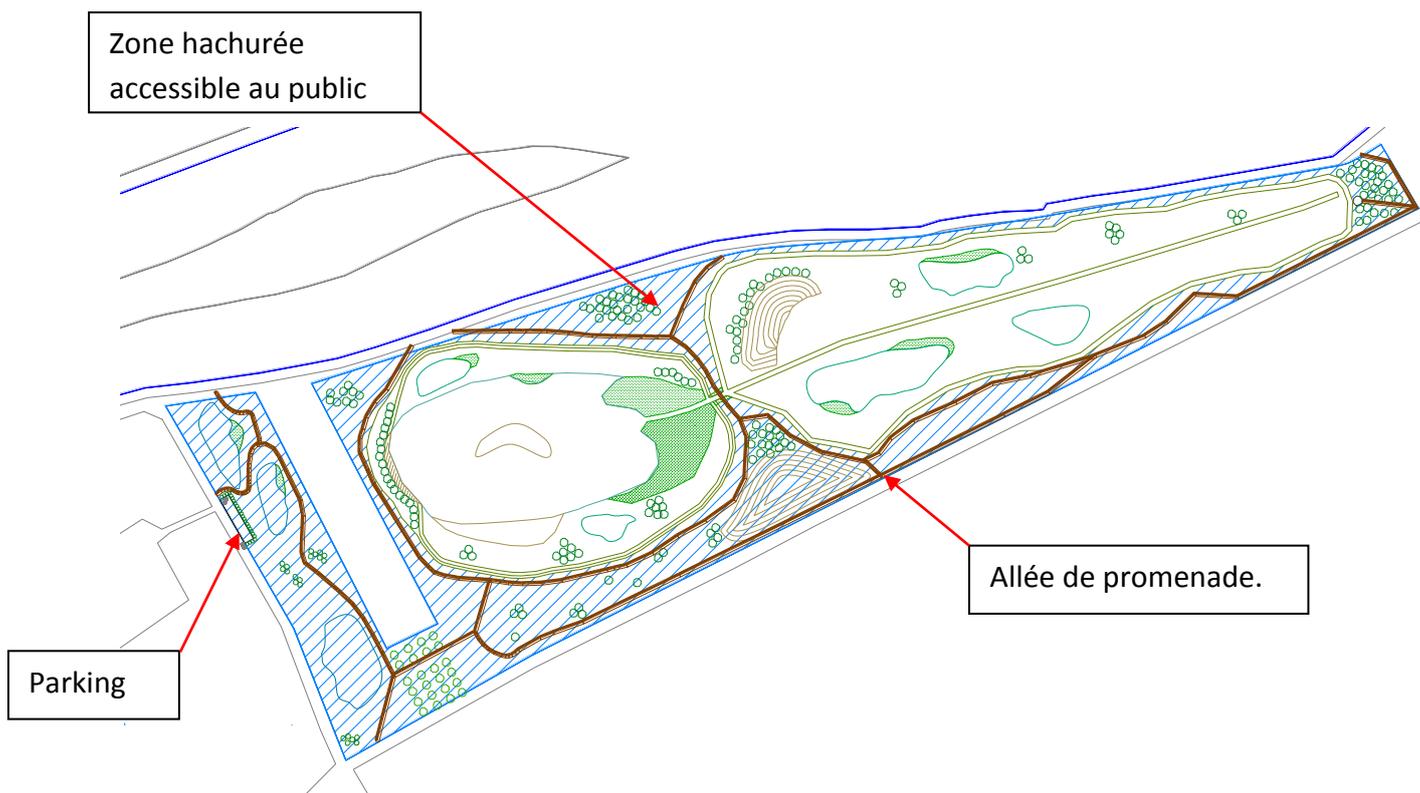
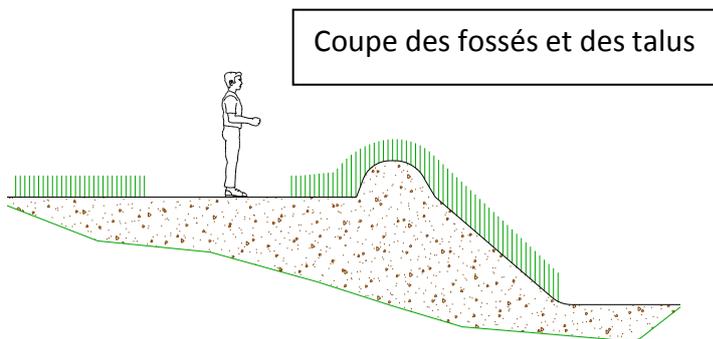
L'espace naturel et de biodiversité doit rester en partie accessible au public, être un lieu de promenade où l'on pourra observer la nature sans la perturber.

Des zones seront donc interdites au public pour assurer une protection à la faune et à la flore. Les abords des espaces protégés seront matérialisés par des fossés ou des pentes abruptes.

Des chemins de promenade et des places

d'observations seront aménagés tout autour des espaces protégés, ces aménagements seront de simples parties tondues à ras au travers des zones herbacées.

Un parking réalisé en tout venant permettra au public de stationner son véhicule. Ce parking pourra également accueillir les véhicules des visiteurs du circuit de modèles réduits. Il peut être réalisé dans un second temps.



6 Réalisation du projet

6.1 *Descriptif réalisation de l'étang*

Surface à creuser : 23 000 m²

Profondeur à creuser : par hypothèse 2 m* pour atteindre l'eau et 1,5 m en moyenne pour la profondeur de l'étang.*

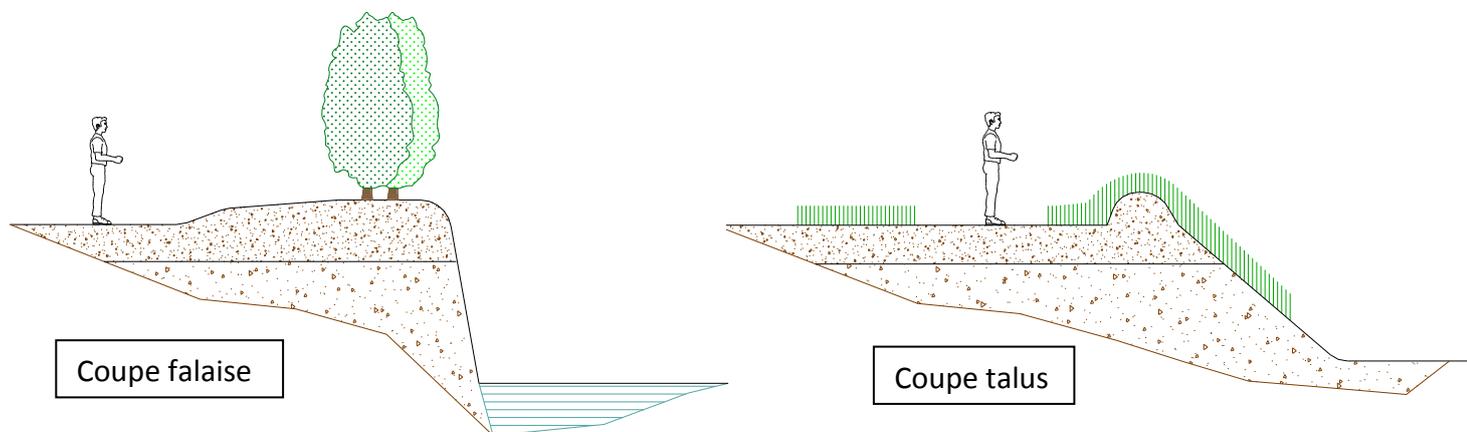
*suivant la hauteur de la nappe. L'Oise est à environ 1,60 à 2 m en dessous du niveau du champ. A confirmer par l'étude de sol.

Epaisseur de terre végétale estimée à 60 cm (à confirmer par l'étude de sol).

6.1.1 *Terre végétale*

Le volume de la terre végétale à enlever est d'environ 14 000 m³.

Cette terre sera étalée autour de la zone creusée, soit une épaisseur moyenne de 60 cm à disperser. Le but est de donner un peu de relief à l'espace autour de l'étang en créant des bosses de ci de là, d'augmenter la hauteur de la falaise et de créer un talus autour de la dépression.



6.1.2 *Tout venant*

Volume à extraire environ 53 000 m³.

Utilisation du tout venant :

- Construction de la butte d'observation (repère 10) : environ 5 000 m³.
- Construction du parking (repère 19) : environ 500 m³.
- Option de renaturation des étangs de la petite plaine* : environ 3 000 m³.

*Création de frayères à poissons en accord avec l'association des pêcheurs.

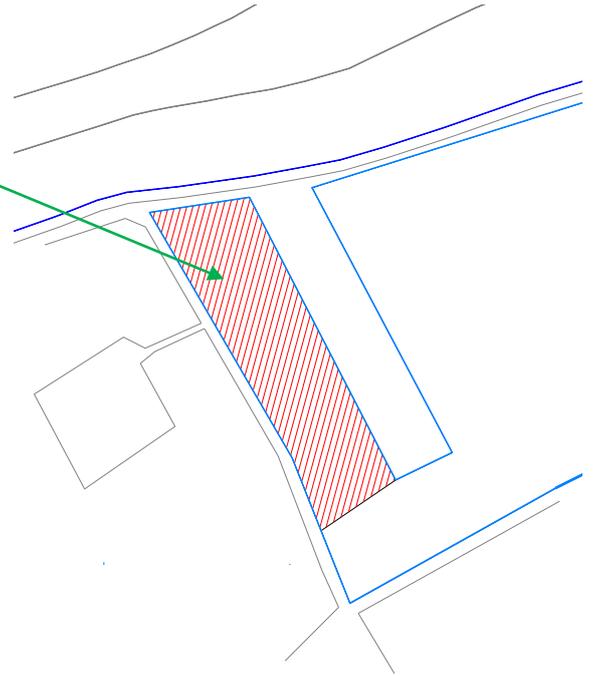
- Volume disponible pour le chantier du port : environ 45 000 m³.

Ou stockage sous forme de talus le long de la parcelle côté forêt

6.1.3 Zone de stockage

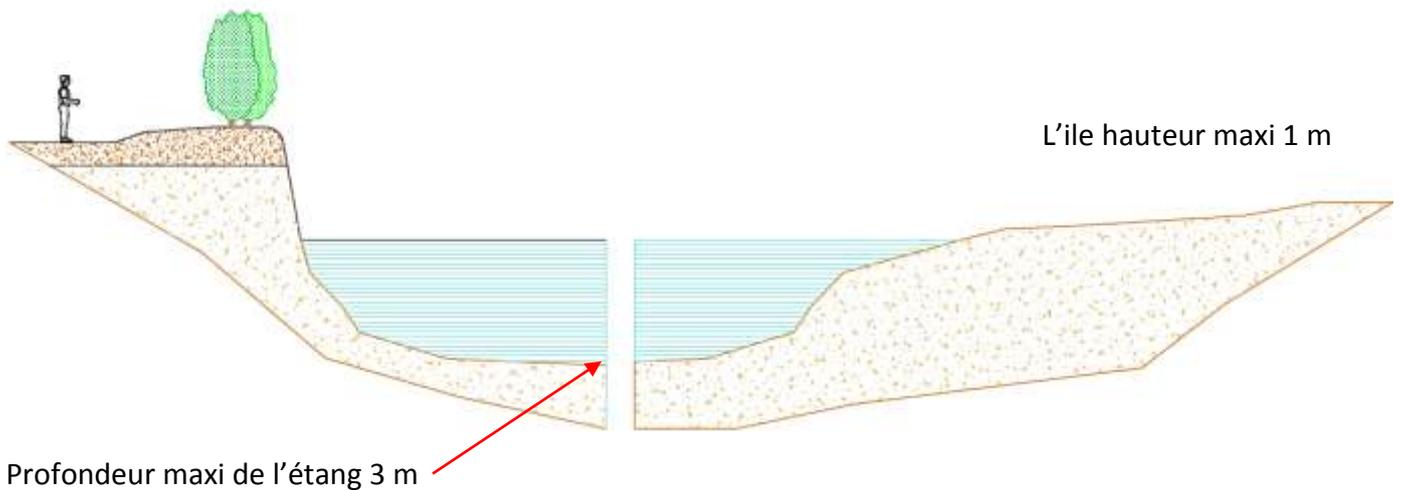
Il y a la possibilité de stocker ces 45 000 m³ sur une bande qui sera aménagée ultérieurement.

Avantage de cette option les matériaux seront stockés à 800 m du chantier, donc un meilleur bilan carbone pour le chantier et moins de camions qui traverseront l'Isle-Adam.



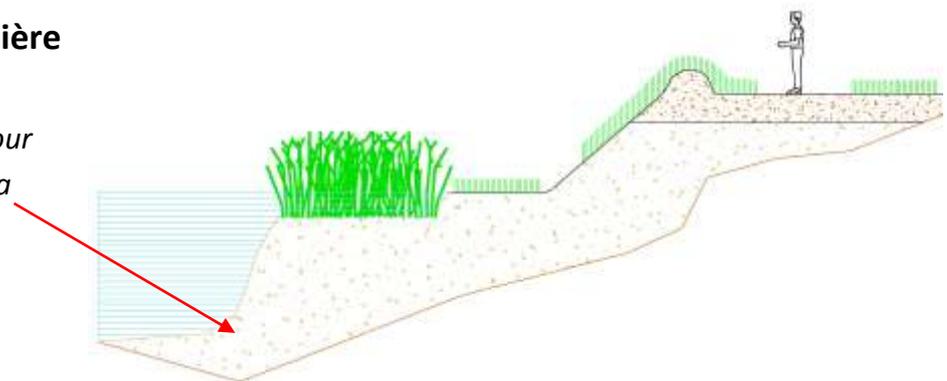
6.1.4 Coupes de la réalisation de l'étang.

6.1.4.1 Coupe de l'étang avec la falaise et l'île.

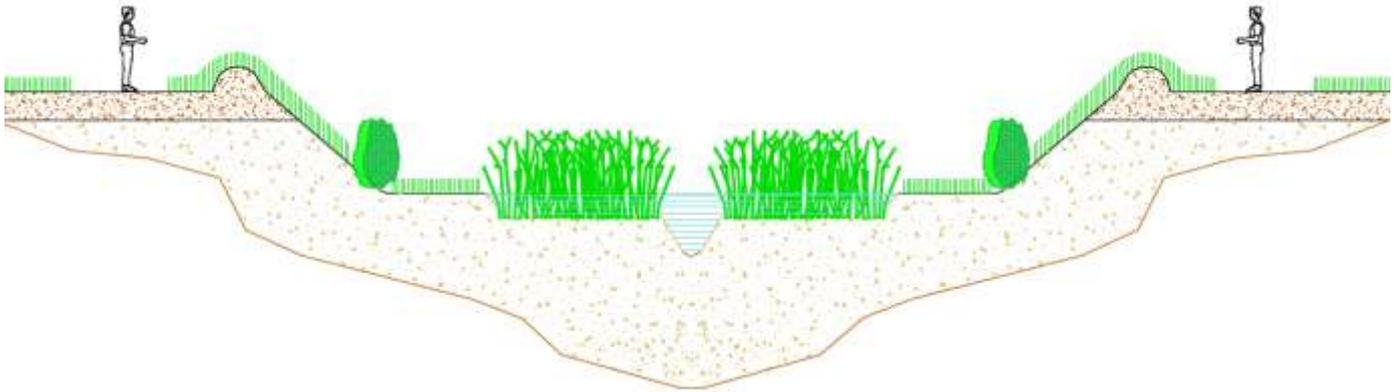


6.1.4.2 Coupe de la roselière

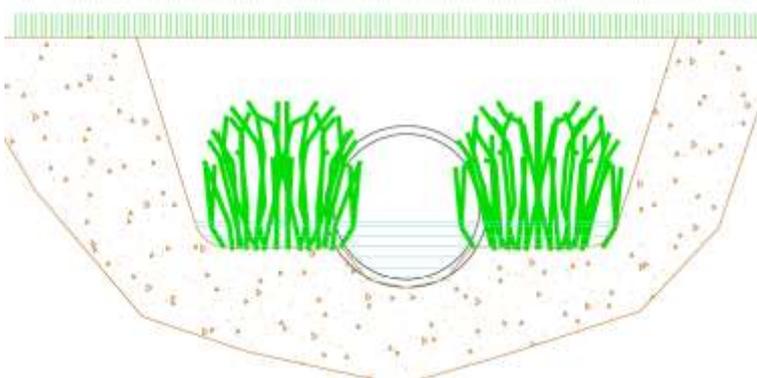
Pentes abruptes de l'étang pour limiter le développement de la roselière



6.1.4.3 Coupe du fossé entre les deux parties de la roselière.



6.1.4.4 Coupe du passage de l'eau entre l'étang et les prairies

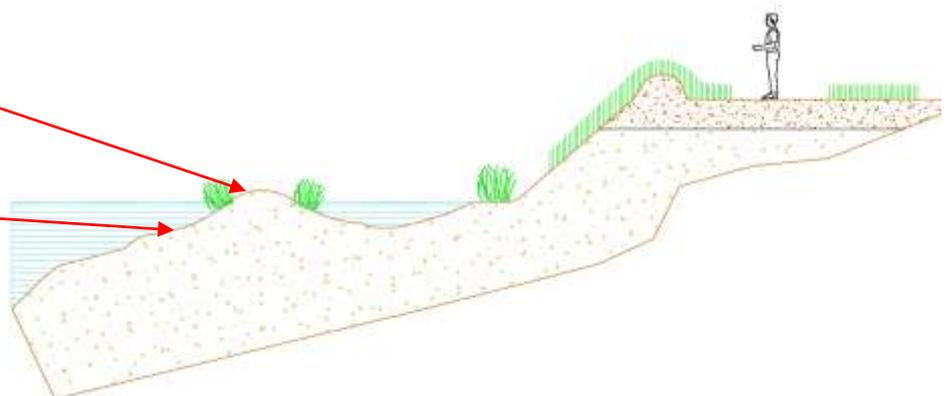


Les échanges d'eau entre l'étang et les fossés des prairies se feront par une buse enterrée et masquée par la végétation.
Grâce à ce passage, le public pourra faire le tour de l'étang

6.1.4.5 Coupe de l'étang/la mare /l'Oise

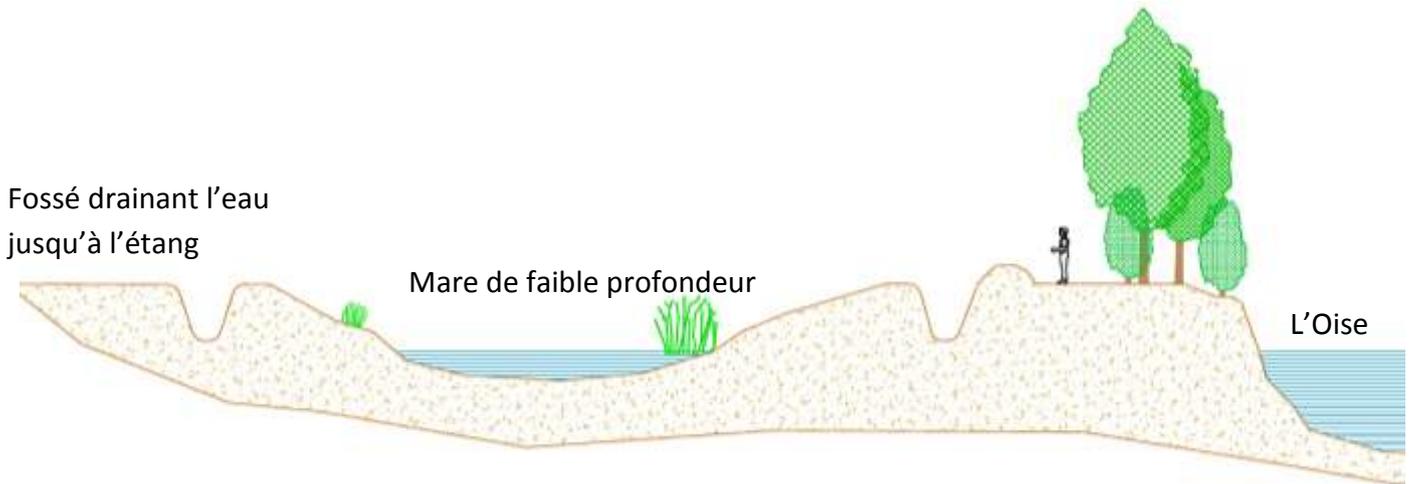
Talus de séparation entre la mare et l'étang

Berge en pente douce

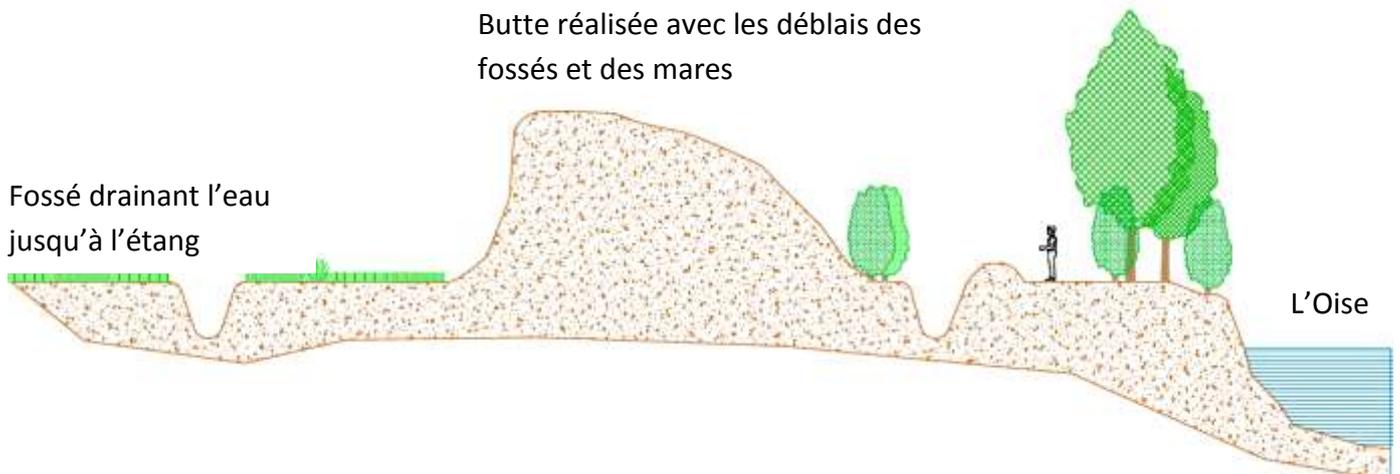


6.2 Descriptif réalisation des prairies humides

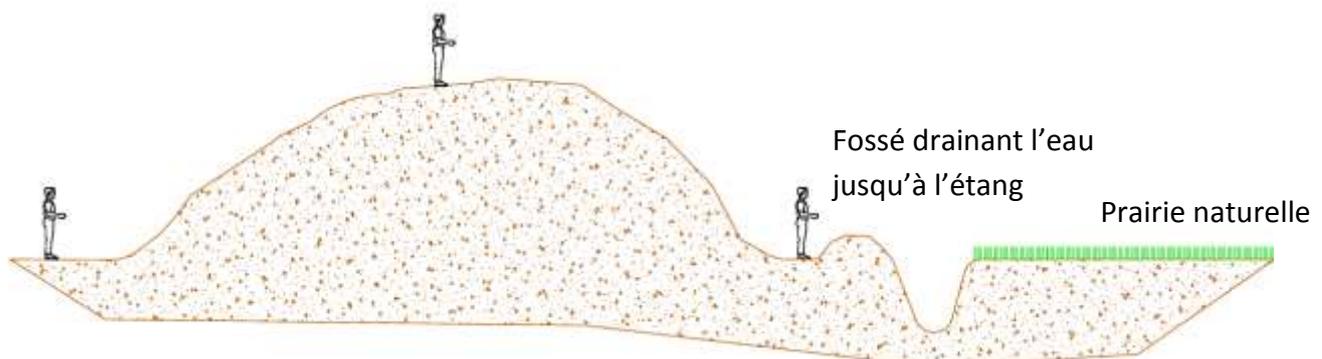
6.2.1.1 Coupe des fossés et d'une mare de la prairie naturelle



6.2.1.2 Butte avec falaise



6.2.1.3 Butte d'observation



6.3 Matériaux récupérés

La roselière sera réalisée par des phragmites récupérées sur le site du futur port et à la mare du Débouché. La végétation aquatique sera récupérée dans l'étang avec de la vase afin de prendre le maximum de micro faune.

Les arbustes seront prélevés avec des mottes sur les zones autour de l'étang, tout en évitant de prélever des espèces invasives.

6.4 Phase 2

Après le déblaiement de la zone de stockage des 45 000 m³ de tout venant, le parking sera créé.

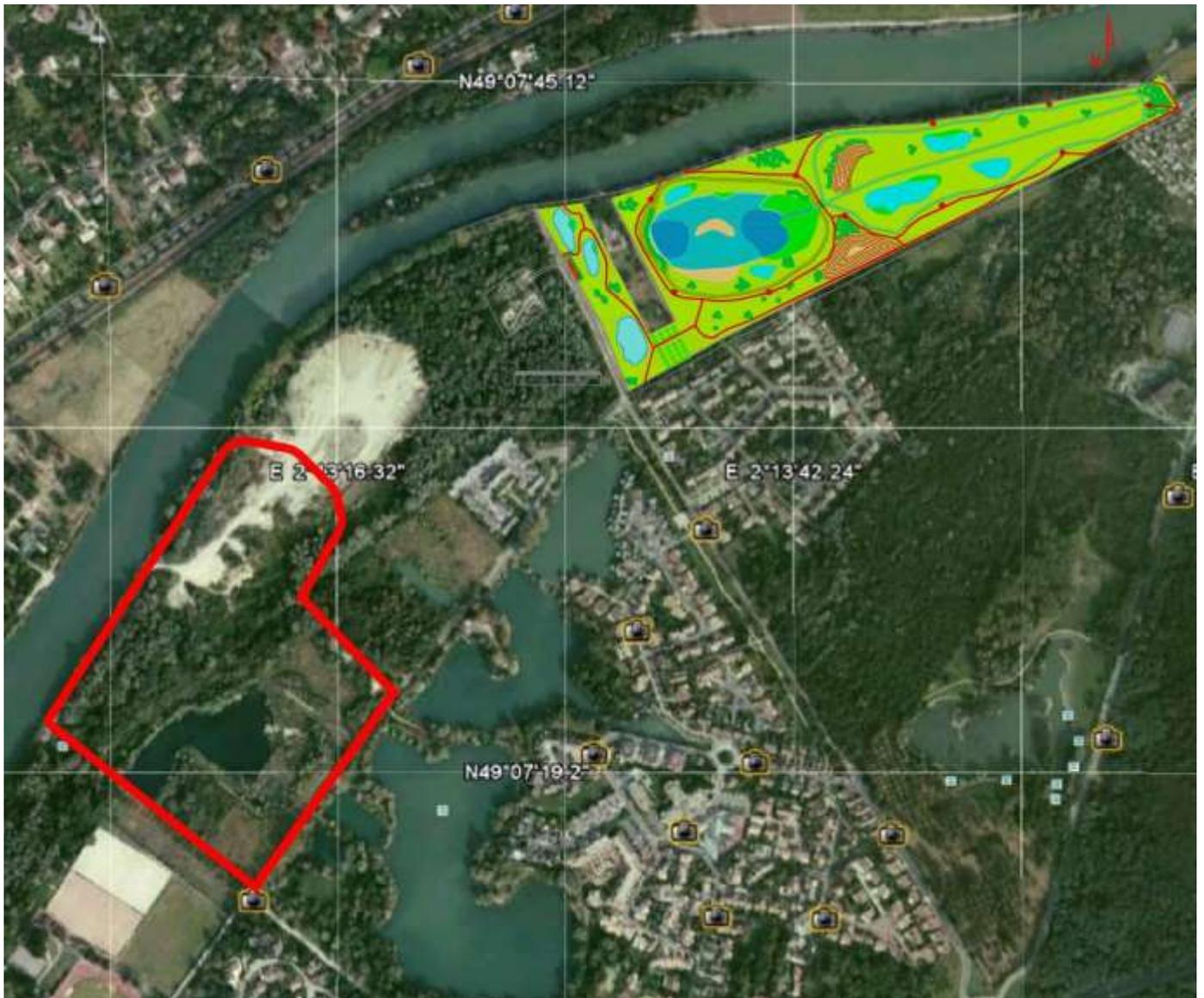
Trois mares, accessibles au public, à but pédagogique seront réalisées. Leurs déblais seront étalés sur leur pourtour.



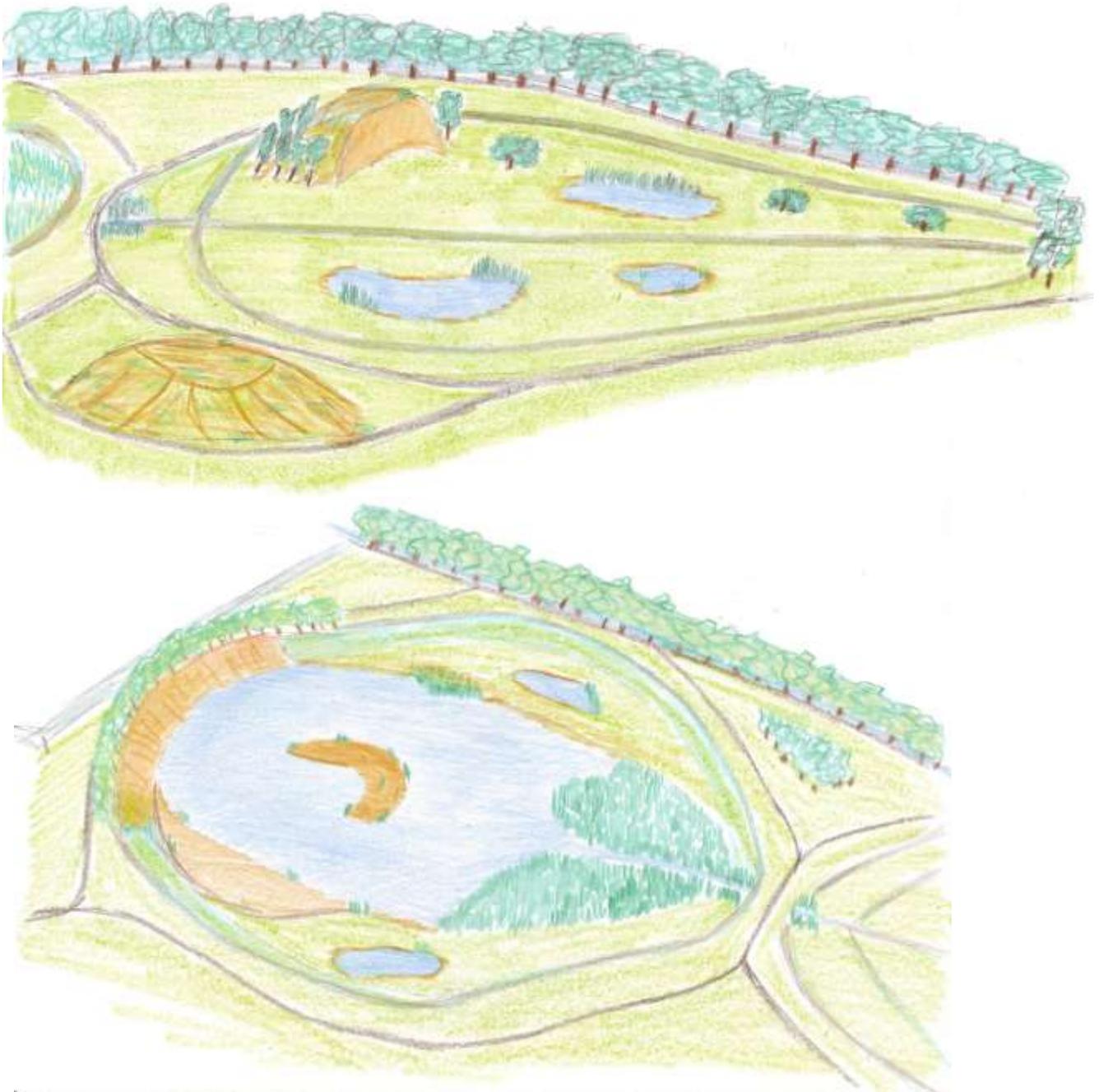
6.5 Option terre végétale

Au cas où la société Eiffage aurait besoin de terre végétale pour l'aménagement du projet, elle pourrait être prélevée dans la prairie naturelle repère 11. Cela permettrait de rendre cette parcelle plus facilement inondable.

7 L'espace naturel dans son environnement



8 Croquis



En conclusion, quelque soit la forme que prendra la compensation intégrée (*) dans l'aménagement de cet espace naturel, elle devra de toute façon être réalisée avant la destruction de la zone humide actuelle et contribuer au maintien, dans un cadre périurbain, d'une "biodiversité de proximité".

() Projet présenté, ou zone marécageuse avec roselières, ou prairie humide inondable ...*